



DOMAINE DES AMATEURS

Pratiquer et approfondir en semi autonomie

Au-delà de l'apprentissage de la musique, le conservatoire est également un lieu de pratique musicale, d'émulation artistique, de convivialité et d'échanges pour les musiciens amateurs, adolescents et adultes.

Ils y trouvent un ensemble de possibilités leur permettant de dynamiser, renouveler et enrichir leur pratique.

Peuvent entrer dans le domaine des amateurs, les musiciens issus des différents parcours du conservatoire, mais aussi toute autre personne souhaitant s'insérer dans cette dynamique.

Le domaine des amateurs propose différents fonctionnements permettant aux musiciens amateurs de continuer leur pratique artistique dans un cadre stimulant :

- **UTILISER UNE SALLE DU CONSERVATOIRE**
Dans la mesure des salles disponibles, et de la présence d'un agent du conservatoire.
- **RENCONTRER D'AUTRES MUSICIENS AFIN DE CONSTITUER UN GROUPE**
- **SOLLICITER DES CONSEILS DE PROFESSEURS :**
 - **COUPS DE POUCE INDIVIDUELS 6H** sur l'année scolaire, cautionnés à la pratique d'un ensemble du Conservatoire
 - **COUPS DE POUCE COLLECTIFS 6H** sur l'année scolaire
- **PARTICIPER À UN STAGE OU MODULE**
- **FAIRE PARTIE D'UN ORCHESTRE OU ENSEMBLE CONSTITUÉ**
- **SE PRODUIRE EN PUBLIC.**